

UPPL

UNITÉ DE PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE

TRIANGLE

**PROGRAMME DE GROUPE DE
RESPONSABILISATION POUR
AUTEURS D'INFRACTIONS
À CARACTÈRE
SEXUEL**



Le département Triangle de l'UPPL organise des groupes de responsabilisation pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) dans le cadre des mesures judiciaires alternatives : médiation pénale, probation et alternative à la détention préventive.

A travers sa méthodologie, **Triangle** amène ses participants à replacer leurs actes délictueux dans leur histoire de vie afin de prévenir au mieux la récidive.

Les **AICS** peuvent être adressés à **Triangle** via un assistant de justice, un magistrat, un avocat, le CAB ou de manière spontanée.

MODALITÉS:

- 75h de formation réparties en séances hebdomadaires de 3h (durée totale de 6 mois)
- Groupes de 5 à 7 participants, dispensés en Wallonie et à Bruxelles.

CONDITIONS:

- Une reconnaissance minimale des faits.
- Le respect des termes du contrat.

Aucune participation financière n'est demandée.

Pour de plus amples informations, consultez le site internet www.uppl.be ou prenez directement contact avec nous.

CONTACT : Unité de Psychopathologie Légale (asbl) - Equipe Triangle Rue de Gembloux 314, 5002 Saint-Servais
Tel : +32(0)81 226 638 Fax: +32(0)81 260 059 Email: formationtriangle@uppl.be Site : www.uppl.be

DIRECTEUR:

Julien Lagneaux

FORMATEURS:

Sandra Bastaens	+32(0)475 720 495
Virginie Davidts	+32(0)473 918 136
Pascale Gérard	+32(0)473 589 523
Bertrand Jacques	+32(0)473 836 943
Maurine Latouche	+32(0)473 836 940
Gauthier Mertens	+32(0)473 924 395

UPPL
UNITÉ DE PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE

